



**Conseils pour la collecte
des piles et accumulateurs
usagés aux points de vente**

Fermez le cycle

Tous les points de vente de piles en Suisse sont légalement tenus de reprendre les piles et accumulateurs usagés. Les consommatrices et consommateurs de piles, de leur côté, sont tenus de ramener les piles usagées à un point de vente ou de collecte, afin qu'elles puissent être recyclées. Le recyclage permet de récupérer et de réutiliser de précieuses matières premières. Cela permet de fermer le cercle et de préserver l'environnement. Les coûts de la collecte, du transport et de la valorisation des piles, ainsi que de l'information de la population, sont couverts par la taxe d'élimination anticipée (TEA), qui est prélevée à l'achat de chaque pile et de chaque accumulateur.

Collecter en toute sécurité des piles domestiques et des piles lithium-ion

La plupart des piles usagées ramenées aux points de vente ne posent pas de problème en matière de collecte, stockage et transport.

Pour les utilisations plus exigeantes (téléphones mobiles, tablettes, ordinateurs portables, outils électroportatifs, vélos électriques ou trottinettes électriques), on utilise toutefois majoritairement des piles lithium-ion ou des accus lithium-ion. La très grande densité énergétique de ces piles et accumulateurs entraîne, dans certaines conditions, un risque d'échauffement pouvant aller jusqu'à l'inflammation.

Les accumulateurs lithium-polymère utilisés dans le modélisme sont particulièrement délicats. Ils sont aisément reconnaissables à leur forme (cellules aplaties, emballées séparément dans des films en plastique) et aux bornes fixées à l'extrémité des câbles.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de recouvrir au moyen de ruban adhésif les bornes des piles lithium-ion et des accus lithium-ion. Les piles lithium-ion doivent être collectées dans un fût en acier noir, prévu à cet effet.

Si vous constatez des piles lithium-ion ou des accus lithium-ion visiblement endommagés, ceux-ci doivent impérativement être sécurisés contre les courts-circuits (en recouvrant les bornes) et être placés, en plus, individuellement dans un sac en plastique et collectés dans un fût en acier noir spécialement prévu à cet effet.

Assurez-vous, en plus, que les piles sont suffisamment entourées de vermiculite (matériau de remplissage ignifugé). Par ailleurs, lors de leur prise en charge, le transporteur doit explicitement être informé qu'il s'agit de marchandises dangereuses.

Pour la collecte et le transport

INOBAT met à disposition divers conteneurs de collecte et de transport en différents matériaux.

Grandes quantités

Lors de la collecte de grandes quantités de piles, on utilisera de préférence les fûts en acier verts (50 et 212 litres). Pour les accus lithium-ion, INOBAT met à disposition des fûts noirs (50 et 212 litres) avec un matériau de remplissage et d'absorption isolant et incombustible (vermiculite).

Ces conteneurs peuvent être commandés contre un dépôt de garantie auprès des transporteurs qualifiés : inobat.ch/transporteurs

Les conteneurs pleins sont échangés à votre demande. Cette prestation est gratuite pour vous. Veuillez noter que toutes les piles usagées sont considérées comme des déchets spéciaux. Les piles lithium-ion constituent, en plus, des marchandises dangereuses. En vertu de l'art. 6 de l'ordonnance sur les mouvements de déchets spéciaux (OMoD), les documents de suivi nécessaires pour le transport doivent être établis par vos soins, en tant qu'entreprise remettante (point de collecte). Si ce service est réalisé par les transporteurs, ils peuvent exiger un modeste montant pour ce travail.



Fûts en acier de 50 et 212 litres certifiés
ONU pour piles portables



Fûts en acier de 50 et 212 litres pour
piles lithium-ion certifiés ONU avec
inliner et vermiculite

Petites quantités

Pour les petites quantités de piles portables, vous pouvez utiliser les petits fûts de collecte ou la Battery Box. Les piles collectées dans ceux-ci peuvent être envoyées gratuitement par la poste à l'entreprise de recyclage dans la boîte préaffranchie.

Vous pouvez commander les petits conteneurs de collecte sur inobat.ch/materiel.



Petit fût de collecte



Battery Box (carton)



Boîtes pour l'envoi
par la poste

L'utilisation des fûts se fait à vos propres risques. INOBAT et ses auxiliaires déclinent expressément toute responsabilité relative à des dégâts de toute sorte et toute ampleur liés à une utilisation non conforme ou inadéquate des fûts.

Pour obtenir des informations complémentaires sur le recyclage de piles en Suisse, veuillez consulter notre site inobat.ch ou nous contacter directement :

INOBAT

Secrétariat :
ATAG Organisations économiques SA
Case postale 1023
3000 Berne 14

inobat@awo.ch
031 380 79 61

Sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)